

NICOLAS MATEESCO MATTE OC., CR., LL.D.

DIRECTEUR DE
L'INSTITUT DE DROIT AÉRIEN ET SPATIAL
UNIVERSITÉ MCGILL, MONTRÉAL
AVOCAT

DROIT AÉROSPATIAL

**De l'exploration scientifique
à l'utilisation commerciale**

☆ ☆

EDITIONS A. PEDONE

13, rue Soufflot

PARIS

—
1976

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	7
LISTE DES ABRÉVIATIONS	13
PREMIÈRE PARTIE	
LA COOPERATION INTERNATIONALE AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET LES ACTIVITES ETATIQUES	
<i>Chapitre premier. — SOCIÉTÉS SAVANTES INTERNATIONALES (NON GOUVERNEMENTALES)</i>	19
1. Généralités	19
2. Le Conseil International des Unions Scientifiques et le COSPAR	20
3. La Fédération Internationale d'Astronautique	22
4. L'Institut International de Droit Spatial	24
5. L'Académie Internationale d'Astronautique	25
6. L'Association de Droit International	26
<i>Chapitre II. — LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES</i>	29
7. Organisations de coopération à vocation universelle :	
I. L'Organisation des Nations Unies	30
A) Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ses Sous-comités et Groupes de travail	31
a) Les activités du Sous-comité scientifique et technique	32
i) le programme sur les applications spatiales	32
ii) nomination d'un spécialiste en applications spatiales	33
iii) le Groupe de travail sur la télédétection par satellite	35
iv) l'immatriculation des objets spatiaux	38
v) l'assistance aux bases de lancement	38

b) Les activités du Sous-comité juridique	39
c) Le Groupe de travail sur les satellites de diffusion directe	40
B) La Division des affaires spatiales	41
II. L'Union Internationale des Télécommunications	42
III. L'UNESCO	51
A) La Convention concernant la distribution des signaux porteurs de programmes par satellites	53
B) La Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites pour la libre circulation de l'information, l'extension de l'éducation et le développement des échanges culturels	54
C) La coopération avec des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine	56
IV. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale	57
V. L'Organisation Intergouvernementale Consultative de la Navigation Maritime	60
VI. L'Organisation Météorologique Mondiale	63
A) La Veille Météorologique Mondiale	63
B) Le programme de recherches atmosphériques globales	65
C) Les cyclones tropicaux	65
D) Les Commissions techniques	67
VII. L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle	67
VIII. L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture	69
IX. L'Agence Internationale de l'Energie Atomique	70
X. L'Organisation Mondiale de la Santé	71
8. La coopération régionale	71
I. L'Europe de l'Ouest	72
A) Eurospace	72
B) L'Organisation Européenne de la Recherche Spatiale	73
C) L'Organisation Européenne pour la mise au point et la Construction de Lanceurs d'Engins Spatiaux	77
D) La Conférence Européenne des Télécommunications par Satellites	78
E) La Conférence Spatiale Européenne	78
F) L'Agence Spatiale Européenne	80
a) Buts	81
b) Nature des activités	81
c) Contributions financières	82

d) Structure	83
i) le Conseil	83
ii) la Direction générale et le personnel	83
e) Coopération et litiges	84
G) Aérosat	84
II. Les pays socialistes : Intercosmos	87
III. Le projet post-Apollo	88
 <i>Chapitre III. — LA COOPÉRATION BILATÉRALE</i>	
9. Généralités	91
10. Les accords Etats-Unis - U.R.S.S.	92
11. Les accords de l'Inde	95
I. Avec les Etats-Unis	95
II. Avec l'U.R.S.S.	95
12. Les accords de la France	96
I. Avec l'U.R.S.S.	96
II. Avec la République Fédérale d'Allemagne	97
III. Avec les Etats-Unis	99
13. Les Accords ERTS-LANDSAT	99
14. Conclusion	99
 <i>Chapitre IV. — ACTIVITÉS ÉTATIQUES</i>	
15. Généralités	101
16. Les Etats-Unis	102
I. Activités publiques et privées	102
II. Le programme Apollo	103
III. Le « Skylab »	104
IV. La navette spatiale	105
V. Les sondes interplanétaires	106
VI. Autres expériences	106
17. L'U.R.S.S.	107
I. Les programmes Soyouz et Salyout	107
II. Les véhicules lunaires automatiques	108
III. Les stations interplanétaires	108
IV. Les satellites scientifiques Cosmos	109
V. Les satellites météorologiques	109
VI. Les satellites de communications	109
18. La France	110

19. La Grande-Bretagne	111
20. Le Canada	112
I. Telesat	112
II. Le satellite technologique de télécommunication	114
III. Autres programmes	114
21. La Chine	115
22. Autres pays	116

DEUXIÈME PARTIE

L'UTILISATION COMMERCIALE ET CULTURELLE DE L'ESPACE

Chapitre premier. — L'EXPLOITATION COMMERCIALE DE L'ESPACE

23. Généralités	121
24. Intersputnik	123
a) l'organisation	123
b) le Conseil	124
c) la Direction	125
d) le financement	126
e) répartition des canaux	126
f) fin des participations	126
25. Intelsat	127
I. La Conférence plénipotentiaire pour un régime définitif d'Intelsat	127
II. Présentation des Accords	131
A) L'Accord créant Intelsat	132
a) objectifs	132
b) compétences	132
c) personnalité et structure	133
d) Assemblée des parties	133
e) Réunion des Signataires	134
f) Conseil des Gouverneurs	135
g) organes d'exécution: le Secrétaire général, le Directeur général et la COMSAT	137
h) attribution des contrats	137
i) droits et obligations des Parties, privilèges et autres dispositions	137
j) annexes	138
1) Annexe « A »: fonctions du Secrétaire général	138
2) Annexe « B »: fonctions de l'organe de gestion	138
3) Annexe « C »: dispositions relatives à l'arbi- trage et au règlement des différends	139
4) Annexe « D »: dispositions transitoires	141

B) L'Accord d'exploitation	141
a) de l'Accord spécial à l'Accord d'exploitation	141
b) participation matérielle, contrôle financier et comptable	141
c) coopération avec les organisations spécialisées ..	141
d) participation aux activités et connaissances techniques	142
e) règles de responsabilité	142
f) dispositions explicatives et protocolaires	143
III. L'application pratique de l'Accord Intelsat	143
26. Difficultés de rapprochement Intelsat-Intersputnik	144
27. La télédétection par satellites	146
I. Souveraineté aérienne et liberté spatiale	146
II. Programmes, applications et résultats de la télédétection	147
A) Programmes	147
B) Applications et résultats	150
III. Les organisations internationales et la télédétection ..	153
A) Les Nations Unies	153
B) Les cycles d'étude	157
C) Autres organismes	159
IV. Vers un instrument international	160
A) Opinions en présence et projets soumis	160
B) Appréciation comparative des projets argentino-brésiliens, franco-soviétique et américain	163
a) consentement préalable	163
b) autres conditions d'utilisation des données	164
c) communication des renseignements télédéteçtés ..	165
d) zones sans juridiction	165
e) urgence d'un accord	166

Chapitre II. — L'EXPLOITATION CULTURELLE DE L'ESPACE

28. Généralités	169
29. Technologie et avantages de la diffusion directe par satellites	171
30. Les organisations internationales et les satellites de diffusion directe	174
A) Le Groupe de travail sur la télédétection	175
B) L'U.N.E.S.C.O.	176
C) Le Sous-comité juridique et les principes directeurs	177
D) Autres organisations internationales	179
31. Problèmes juridiques posés par la télédiffusion directe par satellites	180
A) Principes en présence et projets soumis	180

B) Comparaison entre les projets de l'U.R.S.S., de l'Argentine et les principes formulés par le Groupe de travail sur la télédiffusion directe par satellites	184
a) dispositions générales	184
b) consentement préalable	185
c) débordement (spill-over)	185
d) autres dispositions: responsabilité des Etats, l'orbite géostationnaire héritage commun de l'humanité	186

TROISIÈME PARTIE

LES CONVENTIONS ET PROJET DE TRAITE

Chapitre premier. — LA CONVENTION SUR LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE POUR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES ENGINES SPATIAUX

32. Généralités	189
33. La Convention	192
I. Champ d'application	192
A) L'objet spatial	192
B) Le dommage	194
C) Exemptions	195
II. Les principes de responsabilité	196
A) Responsabilité absolue	196
a) principe	196
b) exonération	198
B) Responsabilité pour faute	199
III. La partie responsable	200
A) Les lancements conjoints	201
B) Les lancements séparés causant conjointement un dommage	204
IV. Le demandeur	204
V. Procédures de demande en réparation	206
A) Les voies diplomatiques	206
a) délais	206
b) recours internes	207
c) loi applicable	208
B) Le règlement des demandes par la Commission de règlement	210
VI. Les organisations internationales	213

<i>Chapitre II. — LA CONVENTION SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE</i>	217
34. Généralités	217
35. La Résolution n° 1721 B de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 20 décembre 1961	219
36. Rôle du COSPAR	220
37. Genèse de la Convention	221
38. La Convention	223
I. Les registres	223
II. Les mentions	224
III. Les marques sur les objets spatiaux	225
IV. Dispositions d'interprétation et de forme	227
 <i>Chapitre III. — LE PROJET DE TRAITÉ SUR LA LUNE</i>	
39. Généralités	229
40. Le projet de Traité sur la Lune (et les autres corps célestes)	232
I. Champ d'application du futur Traité	234
II. Activités pacifiques et conformes au droit	235
III. Liberté d'activités et coopération	236
IV. Non-approbation	240
V. Autres dispositions	244
 REMARQUES FINALES	249
 ANNEXES	
I. Convention portant création d'une agence spatiale euro- péenne	255
II. Accord sur l'établissement de l'organisation Interspoutnik	285
III. Accord relatif à l'organisation internationale de télé- communications par satellites Intelsat	296
IV. Télédétection par satellites	359
A) Projet argentin de convention internationale sur les activités menées au moyen de satellites de télédé- tection des ressources terrestres	359
B) Projet franco-soviétique de principes réglementant les activités des Etats en matière de télédétection des ressources terrestres à l'aide de moyens spatiaux ..	362
C) Projet d'articles fondamentaux d'un traité sur la télédétection des ressources naturelles au moyen des techniques spatiales (Argentine-Brésil)	364
D) Document de Travail des Etats-Unis concernant l'élaboration des principes directeurs supplémentaires	368

V. Radiodiffusion par satellites	370
A) U.N.E.S.C.O.: Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites pour la libre circulation de l'information, l'extension de l'éducation et le développement des échanges culturels	370
B) Convention sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la terre aux fins de la télévision directe	374
C) Projet de convention internationale sur la radiodiffusion directe par satellite (proposition Argentine)	380
D) Principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels aux fins de la télévision directe	387
VI. Convention concernant la distribution des signaux porteurs de programmes transmis par satellite (OMPI - 1974)	393
VII. Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux	398
VIII. Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique	407
IX. Projet de traité concernant la Lune	412
BIBLIOGRAPHIE	425